

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1854-1855.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1855.



NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

L'OXYPLEURUS NODIERI,

(COLÉOPTÈRE DE LA TRIBU DES LONGICORNES),

PAR

E. MULSANT et Victor MULSANT,

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 13 novembre 1834).

LARVE de **Oxypterus Nodieri.**

Corps ovalairement dilaté et aplani sur la partie thoracique, presque tétragone ensuite et renflé vers l'extrémité; composé, outre la tête, de douze segments. *Tête* enchâssée dans le segment prothoracique; trois fois environ aussi large qu'elle est longue, sur sa partie frontale; rayée sur celle-ci d'une ligne longitudinale médiane; d'un blanc flavescent, avec le bord antérieur obscur ou noirâtre; marquée près de ce bord, de chaque côté de la ligne médiane, de trois ou quatre points enfoncés; moins lisse près de ce bord que postérieurement; hérissée de poils blonds, assez longs, clairsemés sur sa partie médiane, plus nombreux et presque fasciculeusement disposés sur les côtés.

Epistome transverse ; une fois plus large que long ; noirâtre, avec le milieu translucide. *Labre* avancé en ogive ; un peu cilié ; noirâtre ou brun , avec le milieu rougeâtre, translucide, quand les mandibules sont ouvertes. *Mandibules* cornées ; noires ; entières à l'extrémité, armées plus inférieurement de quelques dents ; peu apparentes dans l'état de repos. *Mâchoires* à un lobe cilié. *Palpes maxillaires* coniques ; de trois articles. *Menton* presque carré. *Languette* saillante. *Palpes labiaux* coniques ; de deux articles. *Yeux* nuls ou représentés par un point tuberculeux, noir. *Antennes* très-courtes ; de trois ou quatre articles apparents : le basilaire, presque nul : le deuxième, cylindrique, moins long que large : les troisième et quatrième, transverses, très-courts : le quatrième, divisé en deux pointes inégales : l'externe, moins courte. *Dessous de la tête* offrant, sur la moitié médiaire de sa partie basilaire, une sorte de demi-cercle dirigé en arrière, semi-corné, d'un rouge flave ou presque carné, relevé postérieurement en bord tranchant, sur la partie médiaire. *Segment prothoracique* plus large que la tête à sa partie postérieure ; une fois plus long que le front ; dilaté en ovale transverse ; subarrondi sur les côtés ; trois fois et demie environ aussi large qu'il est long ; presque aplani ou à peine convexe sur le dos, subconvexement déclive sur les côtés ; d'un blanc flavescent ; hérissé, près des côtés, de poils blonds assez longs, moins nombreux que ceux de la tête. Deuxième et troisième segments thoraciques ridés ; presque entièrement voilés sur le dos par le premier, plus ou moins visibles sur les côtés ; d'un blanc de graisse. *Anneaux abdominaux* de même couleur ; hérissés, principalement sur les côtés, de poils blonds, fins et peu nombreux : les premier à sixième ridés ; faiblement et graduellement rétrécis, et presque tétragones : les septième et huitième, dilatés et constituant avec le neuvième une sorte d'ovale : les premier à septième rayés d'un sillon longitudinal médiaire, pourvus chacun d'un mamelon de chaque côté de ce sillon : les

huitième et neuvième régulièrement convexes : les premier à sixième, graduellement moins courts : les septième, huitième et neuvième, plus développés dans le sens de la longueur que les premiers des dits segments abdominaux, aussi longs chacun que les deuxième et troisième de ceux-ci réunis. *Anus* un peu voilé par le dernier segment, très-apparent, à la partie postérieure du corps ; offrant une fente transversalement arquée, et une autre longitudinale perpendiculaire sur le milieu de la première ; presque trimamelonné. *Dessous du corps* de la couleur du dessus de l'abdomen ; ridé ; pourvu sur les premier à septième arceaux du ventre de deux mamelons, situés, un de chaque côté de la ligne médiane : segment formant l'antépectus, beaucoup plus grand que les autres, échancré dans le milieu de son bord postérieur, et prolongé en arrière en forme d'arc, de chaque côté de cette partie intermédiaire. *Pieds* très-courts ; écartés ; disposés par paire sous chacun des anneaux thoraciques ; d'un blanc flavescents ; composé de trois ou quatre pièces : la basilaire peu prononcée : la deuxième, peu distinctement séparée de la précédente, terminée par un ongle long, très-grêle, très-pointu. *Stigmates* au nombre de neuf paires : la prothoracique située près du bord antérieur du deuxième segment, un peu au-dessous de la ligne longitudinale imaginaire qui passerait sur le milieu des côtés du corps : les autres stigmates un peu au-dessus de cette ligne, c'est-à-dire plus rapprochés des mamelons du dos que de ceux du ventre ; situés sur chacun des premier à huitième segments de l'abdomen.

Cette larve a été trouvée dans les environs de la Seyne-sur-mer (Var). Elle vit dans les souches de pins dans lesquelles elle creuse des galeries presque cylindriques : c'est là qu'elle se transforme en nymphe.